

Privacy by Design – Prise en compte de la protection de la vie privée dès la phase de conception des projets informatiques

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de formation : Formation continue

Éligible au CPF : Non

Domaine : Management du SI

Action collective : Non

Filière : Management SI

Rubrique : RGPD - La gouvernance des données personnelles

Code de formation : SEM03

€ Tarifs

Prix public : 970 €

Tarif & financement :

Nous vous accompagnons pour trouver la meilleure solution de financement parmi les suivantes :

Le plan de développement des compétences de votre entreprise : rapprochez-vous de votre service RH.

Le dispositif FNE-Formation.

L'OPCO (opérateurs de compétences) de votre entreprise.

France Travail: sous réserve de l'acceptation de votre dossier par votre conseiller Pôle Emploi.

CPF -MonCompteFormation

Contactez nous pour plus d'information : contact@aston-institut.com

PRÉSENTATION

Objectifs & compétences

Comprendre les avantages d'une approche Privacy by design dans le déploiement d'un service ou d'un produit Savoir intégrer la protection de la vie privée dans les nouvelles applications technologiques et commerciales dès leur conception
Comprendre comment rédiger et mettre en place une méthodologie Privacy by Design

Public visé

DPO, RSSI, référents protection des données personnelles, juristes, DSI, chefs de projet, développeurs

Pré-requis

Disposer des connaissances de base en matière de protection des données personnelles ou avoir suivi une des formations suivantes :Sensibilisation aux nouvelles règles relatives à la protection des données (RGPD/GDPR)

P-AAMC, Devenir délégué à la protection des données (DPD – DPO)

– SEM01, Délégué à la protection des données : missions, rôle et obligations

- Certification DPO incluse – P-DPO

📍 Lieux & Horaires

Durée : 7 heures

Délai d'accès :

Jusqu'à 8 jours avant le début de la formation

PROGRAMME

INTRODUCTION

Rappel du contexte réglementaire (règlement européen) Rappel des principes et des notions fondamentales de la protection des données personnelles

Présentation des objectifs et des enjeux du Privacy by Design

LE PRIVACY BY DESIGN : L'APPROCHE JURIDIQUE

Les origines du concept La notion de protection de la vie privée dès la conception et par défaut dans le GDPR Les 7 principes fondamentaux : des mesures proactives et préventives, une protection implicite et automatique, une intégration de la vie privée dans la conception des systèmes et au coeur des pratiques, une protection intégrale, une sécurité de bout en bout, durant toute la durée de la conservation des données, assurer la visibilité et la transparence, respecter la vie privée des utilisateurs (en privilégiant les intérêts des particuliers)

Privacy by Design et PIA Le rôle du DPO

Le développement de la culture "Privacy" au sein de l'entreprise Les conséquences en cas de non-respect du Privacy by Design

LE PRIVACY BY DESIGN : L'APPROCHE PRATIQUE L'audit de conformité juridique dès la définition du projet

Les mesures de sécurité minimales Privacy by Design et les mesures organisationnelles

ÉTUDE DE CAS CONCLUSION ET IMPACT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MÉTHODE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

📅 Prochaines sessions

Consultez-nous pour les prochaines sessions.

MODALITÉS

Modalités

Jusqu'à 8 jours avant le début de la formation, sous condition d'un dossier d'inscription complet

Méthode

Fin de formation : entretien individuel.

Satisfaction des participants : questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation.

Assiduité : certificat de réalisation.

Validations des acquis : grille d'évaluation des acquis établie par le formateur en fin de formation.